



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **DENNER SATELLITE ECHALLENS SA**, Rue des Champs 3, 1040 Echallens
2. Déclaration de faillite: 13.03.2018
3. Suspension de faillite: 01.06.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.06.2018
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** La société a pour but le commerce de produits alimentaires, de vins, de tabacs, de journaux, de boissons diverses, notamment alcooliques ou alcoolisées et d'articles de diverse nature.

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et
du Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains

04270295

